

A remplir et à joindre au dossier d'inscription Année 2022-2023 – classe de 6^{ème}

ATTESTATION SCOLAIRE DU SAVOIR NAGER (ASSN)

Le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Il ne doit pas être confondu avec les activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement. Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième (qui constitueront le cycle de consolidation à compter de la rentrée 2016).

Le « savoir nager » est défini comme suit :

Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :

- à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ;
- franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ;
- se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.



Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école (sorties scolaires avec une activité nautique).

Si votre enfant a déjà une attestation, merci de signer et nous redonner le coupon et l'attestation ci-joint. Si votre enfant n'a pas cette attestation, un cycle de natation sera programmé en classe de 6^{ème}, nous lui délivrerons (si votre enfant en a les compétences) une attestation qui lui permettra, si besoin, de pratiquer des activités extra scolaires lors de sorties organisées par le collège.

Je soussigné(e)....., père/mère de.....

certifie que celui-ci/celle-ci a obtenu l'ASSN au cours de son parcours à l'école primaire.

certifie que celui-ci/celle-ci n'a pas obtenu l'ASSN au cours de son parcours à l'école primaire.

certifie que celui-ci/celle-ci n'a pas passé L'ASSN au cours de son parcours à l'école primaire.

Merci de fournir l'attestation.

Signature :